

Communiqué de presse

IDETA relance un nouveau projet éolien concentré sur le parc d'activité économique d'Ath-Ghislenghien

Après avoir pris acte de la suspension du permis signifiée par le Conseil d'Etat dans son arrêt du 15 décembre 2011, l'Agence intercommunale IDETA, au travers de sa filiale ELSA, va relancer la procédure de demande de permis unique en vue de l'implantation d'un parc éolien sur le périmètre du parc d'activité d'Ath-Ghislenghien. Ce projet sera bien évidemment mené en partenariat étroit avec la société WE-Power, filiale « énergies vertes » du groupe familial de distribution Colruyt.

Afin de répondre aux remarques émises lors de l'instruction de sa version initiale et de rester cohérent vis-à-vis du permis octroyé par le ministre Henry, le projet, revu dans sa taille et sa configuration, comporte trois mâts qui seront implantés dans le prolongement de l'éolienne existante de Waldico, dans le périmètre des parcs d'activité d'Ath-Ghislenghien. Toutes trois situées sur le territoire de l'entité d'Ath, elles se répartiront, au sud, sur le futur parc Ath-Ghislenghien III, puis, pour deux mâts, respectivement dans le parc Ath-Ghislenghien II et dans le futur parc Ollignies-Ghislenghien. L'éolienne située au nord de l'E429-A8 alimentera d'ailleurs en électricité verte l'unité logistique que Colruyt installera sur ce parc d'activité économique.

Pour l'Agence intercommunale IDETA, ce projet, même amendé, conserve toute sa justification en ce qu'il prône le développement d'énergies durables en lien direct avec les infrastructures accueillant l'activité d'entreprises. Il est également de nature à réduire considérablement l'impact environnemental de l'expansion économique que prône IDETA en Wallonie picarde. En effet, ensemble, les quatre éoliennes permettront de produire annuellement l'électricité nécessaire à 4.800 ménages moyens, et d'économiser l'émission dans l'atmosphère de quelque 8.000 tonnes de CO2 par rapport à une production équivalente par une centrale Turbine Gaz Vapeur. Enfin, ce projet confirme un partenariat public-privé entre l'Agence de développement et l'un des plus gros employeurs du territoire, confirmant l'assise de ce dernier en Wallonie picarde.

Après l'implantation du parc éolien de Leuze-Europe, et concomitamment aux procédures initiées pour placer des éoliennes dans le futur parc d'activité économique de Tournai-Ouest, l'Agence intercommunale IDETA poursuit sa politique de développement d'énergies durables. Une politique de fond, marquée par de nombreuses autres concrétisations dans le domaine des mini-éoliennes, du solaire photovoltaïque, des bâtiments basse énergie...

Dans le respect de la procédure administrative, la réunion publique d'information préalable à l'étude d'incidences se déroulera dans les locaux de la société Waldico (34 rue du Parc Industriel – 7822 Ghislenghien, parking au pied de l'éolienne existante), ce **jeudi 8 mars dès 19h**. Les ingénieurs du bureau d'études CSD seront présents pour expliciter le planning, les démarches entreprises et les modalités de consultation de la population.